



Ligue des  
droits et libertés

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Passeport vaccinal  
**L'Assemblée nationale doit être consultée sans délai**

**Montréal, le 9 juillet 2021** - La Ligue des droits et libertés (LDL) s'inquiète des potentiels impacts néfastes sur les droits et libertés qu'aura le passeport vaccinal qui sera mis en place par le gouvernement du Québec dans les cas d'écllosion de COVID-19, à partir du moment où la population aura eu accès à ses deux doses du vaccin.

La LDL ne remet pas en cause la légitimité d'adopter des mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie de COVID-19, pas plus qu'elle ne questionne l'importance de valoriser la vaccination auprès de la population. Toutefois, le gouvernement du Québec ne devrait pas avoir le pouvoir de décider de manière unilatérale et opaque d'adopter des mesures pouvant entraîner des conséquences graves sur les droits et libertés comme le passeport vaccinal. Cette suspension des débats démocratiques est permise par l'état d'urgence sanitaire, qui entraîne une intense concentration des pouvoirs entre les mains du gouvernement du Québec.

« Il est temps que les mesures sanitaires requises à la lutte contre la pandémie comme le passeport vaccinal fassent l'objet, aux fins de leur validation, d'une consultation publique dans laquelle participeraient l'Assemblée nationale et les divers groupes de la société civile. Le gouvernement du Québec doit redevenir imputable envers la population » déclare Alexandra Pierre, porte-parole de la LDL.

Le 26 mai dernier, la LDL a lancé une déclaration pour demander au gouvernement du Québec de mettre fin à l'état d'urgence. À ce jour, ce sont 63 organisations de la société civile qui ont manifesté leur appui à la déclaration.

« Durant la conférence de presse du 8 juillet, le ministre de la Santé et des Services sociaux a parlé d'un « retour à la vie normale » facilité par le passeport vaccinal. La LDL lui répond que ce « retour à la vie normale » ne sera possible qu'une fois que la démocratie sera déconfinée » ajoute Mme Pierre.

**À propos de la Ligue des droits et libertés** La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

**Pour informations et entrevues :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés  
C : 514 715-7727